

À la demande de l'Union départementale des écoles et sociétés musicales et artistiques du Loiret (UDESMA 45), Jean-Pierre Sueur a posé une question à Roselyne Bachelot, ministre de la Culture.

### **Pérennité et répartition des crédits du plan en faveur des fanfares et orchestres d'harmonie**

Question n° 27120 adressée à Mme la ministre de la culture

À publier le : 10/03/2022

Texte de la question : M. Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur les conditions de mise en œuvre du plan en faveur des fanfares et orchestres d'harmonie qu'elle a lancé et dont l'objectif est de soutenir la pratique instrumentale, qui a été très affectée par la pandémie de la covid, notamment en direction des jeunes et des zones rurales et territoires éloignés de l'offre culturelle. Il lui demande de bien vouloir lui confirmer que ce plan sera pérennisé et, au vu des projets retenus au titre de ce plan durant l'année 2022, dont la répartition est très inégalitaire entre les régions et les départements, quelles initiatives elle compte prendre afin de parvenir à une répartition plus harmonieuse et équilibrée des crédits afférents à ce plan sur l'ensemble du territoire.